



AVIS AUX ETUDIANTS De 3^{ème} année

Le service des stages vous informe que les soutenances de stages ouvriers et techniciens sont prévues pour la période **du 25 au 27 Janvier 2023**. Sur ce, la date de remise des rapports de stages ouvrier et technicien sont fixées pour le **17 Janvier 2023**.

Les étudiants qui n'ont pas encore réalisé ces deux stages doivent contacter la direction des études et des stages.

- Pour le **stage technicien**, l'étudiant est demandé de déposer :
 - ✓ un **rapport de stage**,
 - ✓ Le **journal de stage** (signature et tampon de l'entreprise)
 - ✓ une copie de l'**attestation de stage** .

- Pour le **stage ouvrier**, l'étudiant est demandé de déposer :
 - ✓ un **journal de stage** (signature et tampon de l'entreprise)
 - ✓ une copie de l'**attestation de stage**.

Si l'un des documents précités n'est pas présenté, tous les documents ne seront pas acceptés.

NB : Aucun document ne sera accepté après les délais.

Direction des études et des stages
Mme Ikram Zbali